



Les échos de LA COMMUNE



**Cravant Solidarité
Aide aux devoirs**



**Communauté de
Communes Chablis,
Villages et Terroirs**



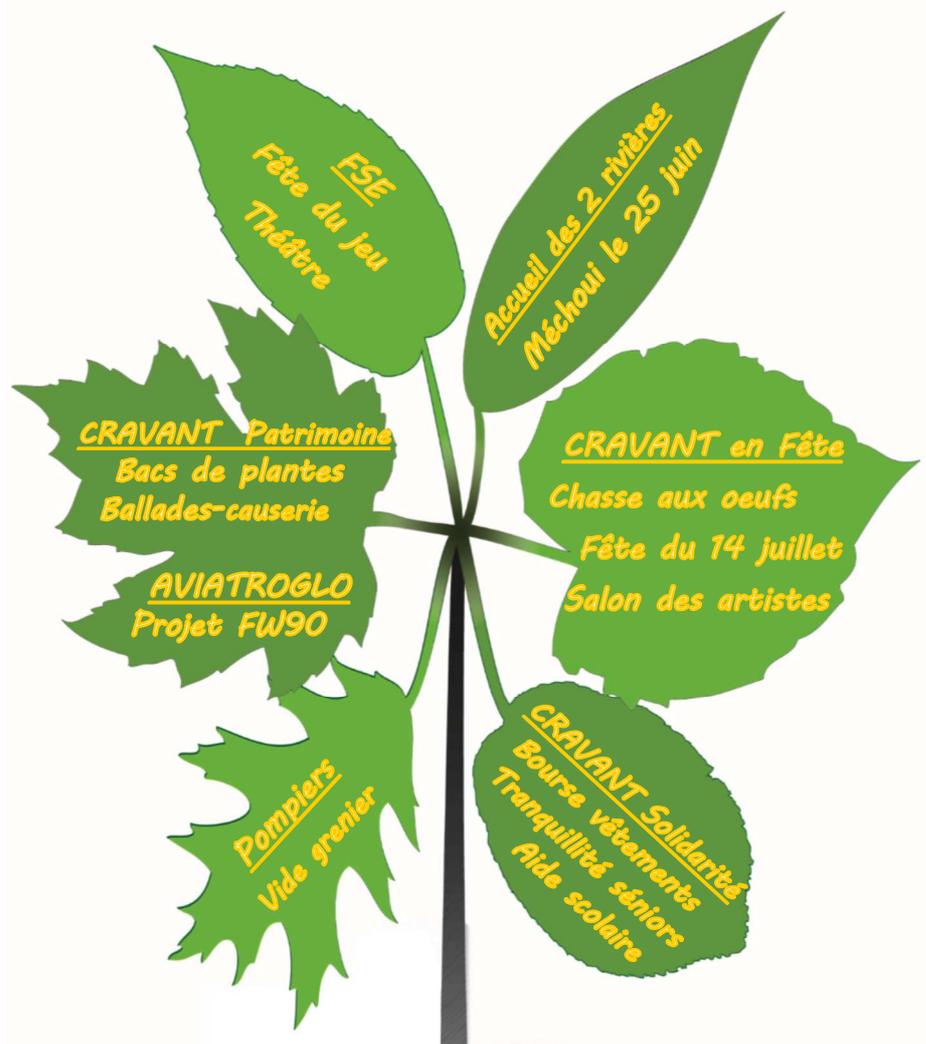
Le repas des aînés

**Bulletin
d'information
de CRAVANT-
CHEUILLY**

N° 13

**Avril, Mai, Juin
2017**

*C'est le printemps :
les projets
des associations fleurissent*



Ils n'attendent plus que vous !

Entre nous

En 2017 l'environnement de notre commune s'élargit.

Accolay et Cravant forment depuis le 1^{er} janvier 2017 : la Commune nouvelle « Deux Rivières », les deux villages gardant leur nom, leur autonomie, leurs traditions respectives.

La Communauté de communes Entre Cure et Yonne et la Communauté de communes du Pays Chablisien ont fusionné au 1^{er} janvier 2017 pour former la Communauté de communes « Chablis, Villages et Terroirs ». Cette nouvelle entité représente un peu plus de 15 000 habitants.

Vous trouverez dans cette édition des détails sur le fonctionnement de notre nouvelle communauté de communes, dont le Président est Dominique Charlot, Maire délégué d'Accolay.

C'est une belle opportunité pour nos communes de nous rapprocher de la région de Chablis, en particulier pour développer davantage nos actions touristiques, et élargir notre rayon d'action. D'ailleurs, les deux offices de tourisme des deux précédentes communautés de communes vont être réunis dans une seule société. Nous retrouverons comme les années passées Cindy ou Yann, ainsi que leurs collègues de Chablis, à la halte touristique au bord du Canal du Nivernais, à Pontigny et à Chablis, dès début avril qui assureront la promotion touristique de nos territoires.

Sur le plan national, nous abordons une année riche en élections.

Remontons le temps et rappelons-nous : Savez-vous que le droit de vote au suffrage universel pour les hommes n'a vraiment été institué qu'en 1848 ? Les femmes, elles, ont dû attendre le décret du 21 avril 1944 pour avoir le droit d'aller voter !

Alors, surtout, n'oubliez pas d'aller voter !

les dimanches 23 avril et 7 mai pour l'élection présidentielle,
et les dimanches 11 juin et 18 juin pour les élections législatives.

A ce propos, je tiens à féliciter les jeunes Cravantais qui se sont inscrits sur les listes électorales en fin d'année dernière et qui iront voter pour la première fois.

Après toutes ces élections, nous penserons à la prochaine fête de Cravant, sur le thème cette année de la féerie. Tous les bénévoles de Cravant en Fête s'activent déjà pour que la fête soit réussie !

A bientôt

Votre Maire

Sommaire

Entre nous	1	des filous futés	15
La vie de la commune	2	L'Agence Postale	17
Le Conseil Municipal	3	Évènements	17
Des nouvelles de la CCCVT	9	Les associations	18
Infos pratiques	10	Coups de projecteur	25
Infos communales	14	Trucs et astuces du jardin	25
Les commerçants	14	Dernières minutes	26
Des nouvelles des écoles et			

La vie de la commune

Mercato dans les effectifs du personnel communal

Après toutes ces années de bons et loyaux services, Martine FOURGEUX a fait valoir ses droits à la retraite. Martine a assuré la propreté, l'hygiène, l'entretien de notre école communale, plus ces dernières années la sécurité aux entrées et sorties d'école. Nous lui adressons tous nos remerciements, lui témoignons notre respect pour sa rigueur et son efficacité sans faille et lui souhaitons une bonne et heureuse retraite.

Elle est remplacée par deux agents à mi-temps que nous vous présentons :

Sabine PÉPÉ

Sabine est originaire du village car sa famille y habitait avant elle. Elle en est partie pour quelques années en Belgique. Mariée et mère de trois enfants, elle a travaillé auprès de l'entreprise Franck et Compagnie, au magasin Aubert d'Auxerre, au centre de loisirs de Cravant et comme assistante-maternelle.

Elle aime beaucoup notre village et c'est une vraie fierté pour elle de se rendre utile à la commune.

Elle avait quelques appréhensions à faire la circulation devant l'école pour la sécurité de tous. Mais après plusieurs semaines, elle a trouvé ses marques et se sent un peu plus à l'aise.

Elle apprécie de travailler avec le public et les enfants ainsi que la qualité des relations avec le personnel de la commune comme celui de l'école. Ses horaires à mi-temps lui conviennent car cela lui permet de travailler aux domiciles de particuliers dans des missions de services à personnes.

Marie-Christelle ALONSO

Cela fait 13 ans que Marie-Christelle habite à Cravant.

Vous l'avez déjà croisée au cours des activités auxquelles elle participe activement au FSE (ludothèque et bibliothèque) ou au sein des manifestations de Cravant en Fête.

Mariée et mère de trois enfants à qui elle a déjà transmis son goût pour le bénévolat, elle pratique aussi l'informatique.

Avant son recrutement, elle a déjà travaillé dans un hôtel-restaurant et elle est titulaire d'un CAP en restauration.

Le fait de travailler pour la commune lui apporte la satisfaction de se mobiliser pour son village.

Elle apprécie beaucoup la bonne entente avec ses collègues et l'équipe de l'école.

Repas des aînés du 5 février

Près de 80 de nos aînés ont répondu « présents » pour le traditionnel repas qui les a rassemblés dimanche 5 février : un vrai moment de convivialité apprécié de tous.

Le Maire a accueilli les convives et a prononcé une brève allocution avant l'apéritif. Le repas préparé comme l'an dernier par le traiteur Philippe Girard a été très apprécié et animé par Syl Show dans l'après-midi.



LE CPI

Le 5 mars dernier une tornade a touché notre village et, plus particulièrement, Vermenton.

Nous sommes intervenus à de très nombreuses reprises et nous avons également été appelés en renfort ainsi que les casernes de Noyers et d'Auxerre pour soutenir nos collègues de Vermenton, compte tenu de l'étendue des dégâts très importants sur les habitations.

Fort heureusement aucun blessé n'est à déplorer.



Cérémonie du 19 mars

Le 19 mars 2017, Cravant a rendu un hommage solennel à toutes les victimes combattantes et civiles de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de Tunisie. 55 ans après le cessez le feu, un nombreux groupe composé d'anciens combattants, d'habitants et d'élus s'est retrouvé autour de la stèle commémorative pour célébrer la mémoire de ce long conflit et honorer, par un instant de recueillement, ceux qui ont servi courageusement la France, qui ont payé de leur vie ces déchirements dramatiques ainsi que ceux qui ont subi les conséquences de ces événements.



Notre Maire, Colette Lerman a prononcé l'allocution officielle de la Nation en présence d'André Villiers, Président du Conseil Départemental. Les délégations d'anciens combattants ont ensuite lu deux textes pour à la fois célébrer la mémoire mais aussi délivrer un message de paix pour un monde tolérant préservant le droit à la vie.

Cette cérémonie a aussi été accompagnée de la remise de la Croix du Combattant à Madame Carel (à titre posthume pour honorer la mémoire de son époux Daniel) et la médaille de la Reconnaissance de la Nation à Monsieur Jean-Marie Guisez. Le chœur des Chanteux du Cuveau a fait résonner La Marseillaise ainsi que le Chant Du Départ. s'est prolongée par un moment d'échanges au café O'Jouvence autour d'un verre de l'amitié.

Le Conseil Municipal

Rappels : les conseils municipaux sont des moments importants de la vie de la commune. Ouverts au public, ils rassemblent, autour du Maire et des Adjointes, tous les conseillers afin d'établir des bilans, faire des propositions, délibérer ... La date du prochain conseil est annoncée par voie d'affichage. Chaque compte-rendu, dès lors qu'il est validé, est affiché sur les panneaux d'information de la commune puis ensuite publié sur le site internet (www.cravant-yonne.fr, menu «la Mairie», onglet «compte-rendu des conseils») et est consultable en Mairie pendant les horaires d'ouverture.

[Extraits du Conseil Municipal du 06/01/2017](#)

Ordre du jour : Installation du Conseil Municipal de la commune Deux Rivières, Élection du Maire, Détermination du nombre des Adjointes, Élection des Adjointes, Proclamation du tableau du Conseil Municipal, Vote de l'indemnité des élus, Élection des conseillers communautaires, Élection des délégués et nomination des membres divers, Délégation de pouvoirs au Maire, Délégation de pouvoirs au Maire pour les DPU sur les biens, les fonds de commerce et les propriétés forestières, Personnel : création des postes et tableau des effectifs, Vote des participations, des heures supplémentaires et du régime indemnitaire, Adhésion au CNAS, Convention avec le fonds solidarité, Convention « Acte » avec la Préfecture, Adhésion à E-Bourgogne, Signature de la convention avec le SDIS, Convention pour l'instruction des aces d'urbanisme au titre de l'application du droit des sols, Composition des comités consultatifs, DPU, Questions diverses.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, VALIDE les créations de poste au 1^{er} janvier 2017, VALIDE le tableau présenté ci-dessus, AUTORISE le Maire à signer tous les documents relatifs à ces postes, DIT que les crédits nécessaires seront inscrits au budget.

SIGNATURE D'UNE CONVENTION POUR L'INSTRUCTION DES ACTES D'URBANISME AU TITRE DE L'APPLICATION DU DROIT DES SOLS

La Loi ALUR (Accès au Logement et à un Urbanisme Rénové) a modifié l'article L. 422-8 du Code de l'Urbanisme en supprimant la mise à disposition gratuite des services d'instruction de la Direction Départementale des Territoires (DDT) pour les autorisations d'urbanisme des communes compétentes appartenant à une communauté de communes de plus de 10 000 habitants.

La création de la nouvelle intercommunalité « Chablis, Villages et Terroirs », d'une population totale supérieure à 15 000 habitants, entraîne par conséquent l'application de cette disposition pour ses communes membres concernées et ce à compter du 1^{er} janvier 2017.

Afin d'assurer un service de proximité continu et régulier et dans l'attente d'une éventuelle création d'un service à l'échelon intercommunal, il a été décidé de mettre en place un service d'instruction au sein de la commune Deux Rivières et de proposer la mise à disposition de ce service aux communes voisines concernées, suivant la convention type annexée à la présente délibération. Un agent de la commune a reçu en 2016 une formation spécifique.

Le coût permettant de contribuer au fonctionnement du service mutualisé d'instruction qui s'applique à l'ensemble des communes bénéficiaires est le suivant : établissement d'un bilan annuel des dossiers traités par commune, le coût moyen des actes étant défini sur la base des critères de pondération par type d'acte :

- Certificat d'Urbanisme de simple information : 0,2
- Certificat d'Urbanisme opérationnel : 0,4
- Déclaration Préalable (DP) : 0,7
- Permis de Construire (PC) : 1
- Permis d'Aménager (PA) : 1,2
- Permis de démolir (PD) : 0,8

Avec comme prix de référence : 1 PC = 170 euros.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, DECIDE de créer un service commun pour l'instruction des actes d'urbanisme au titre de l'Application du Droit des Sols (ADS) au sein de la commune Deux Rivières, DECIDE d'ouvrir ce service à d'autres collectivités territoriales par voie de convention, APPROUVE le modèle de convention entre la commune Deux Rivières et les communes bénéficiaires du service, annexé à la présente délibération, APPROUVE les modalités financières contribuant au fonctionnement du service mutualisé d'instruction qui s'applique à l'ensemble des communes bénéficiaires décrites précédemment, AUTORISE le Maire à signer les conventions avec les communes bénéficiaires du service, ainsi que tout document permettant l'application des présentes décisions.

DOITS DE PREEMPTION URBAINS

Mme le Maire informe le Conseil Municipal que la Commune de Cravant n'a pas exercé son droit de préemption le 22 décembre 2016 sur la vente de l'immeuble cadastré AD 27, situé 16 route de Lyon à Cravant propriété de Mme Denise CAUX veuve GOFFOZ

Extraits du Conseil Municipal du 26/01/2017

Ordre du jour : Élection des membres des divers organismes, Composition des comités consultatifs, Proposition des membres pour la commission communale des impôts directs, Adhésion à l'agence technique départementale, Vote du régime indemnitaire du personnel, Vote des frais de déplacement pour le personnel communal, Convention de mise à disposition de personnel au syndicat intercommunal à vocation scolaire de Mailly la Ville, Vote de dépenses d'investissement préalables au Budget 2017, Convention avec l'Insee, Convention TIPI, Tarifs Municipaux, Validation des venets de biens communaux en cours, Demande d'acquisition d'une parcelle communale, Mise à disposition des locaux, Questions diverses.

ELECTION DES MEMBRES DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Le CCAS est constitué de 5 membres élus et de 5 membres non élus dont 3 représentants de Cravant et 2 d'Accolay, en plus du Maire qui est Président de droit du CCAS. Après avoir procédé au vote, le Conseil Municipal a élu les membres suivants :

ELUS	NON ELUS (désignés par le Maire)
Michèle BARY	Yvette BERRY
Valérie LEGRAND	Marie-Claire JACOTEY
Jean-François SILVAN	Renée LATERRERE
Dominique TILMANT	Danièle BAUTAIN
Véronique PLANCHAIS	Thierry EDDE

COMPOSITION DES COMITÉS CONSULTATIFS

Après avoir enregistré les différentes candidatures, le Conseil Municipal valide les membres des commissions tels que mentionnés ci-dessous :

ENVIRONNEMENT URBANISME TRAVAUX PROJETS	
<i>Animateur : GODARD Alain</i>	
Candidats élus	Candidats non-élus
Alain GODARD	Guy IMBAUT
Hubert LEVEQUE	Henri DROIN
Fabien MONCOMBLE	Julien ROGER
Laurette NICOLLE	Daniel DIVERSIN
Valérie LEGRAND	Jacques THOMAS
Alain MION	Yves SIMON
Laurent GAUSSENS	Patrice LAMBERT
Gérard BERTHIER	Jérôme MILLEY

EVENEMENTS - CULTURE - COMMUNICATION	
<i>Animateur : BASSAN George</i>	
Candidats élus	Candidats non-élus
George BASSAN	Sandrine MERLIER
Jean-François SILVAN	Elisabeth COPIN
Sylvain LEHOUSSEL	Yannick DA SILVA
Laurent GAUSSENS	Jean-Marc LAGARDE
Véronique PLANCHAIS	Jacqueline DUBRET
Monique LAGARDE	Patrice LAMBERT

SECURITE	
<i>Animateur : MONCOMBLE Fabien</i>	
Membres élus	Membres non-élus
Fabien MONCOMBLE	Frédéric DELACROIX
Bruno GUEUX	Florian DENOLET
Sylvain LEHOUSSEL	Wilfried GUEUX
Dominique SAVARY	Aurore LADURELLE
Alain MION	Anne MION
Laurette NICOLLE	Bernard DALLA MUTA

ANIMATIONS - ECOLE - JEUNESSE - SPORTS	
<i>Animateur : LEGRAND Valérie</i>	
Candidats élus	Candidats non-élus
Déborah HERVE	Annie VILLECOURT
Valérie LEGRAND	Yannick TAPIN
Jean-François SILVAN	Sabrina FACON
Véronique PLANCHAIS	Emilie BAGOT
Dominique TILMANT	Sylvie DA SILVA
Luc LANDRIER	Eric ROBIN
Bruno GUEUX	Hervé MION

TARIFS MUNICIPAUX

Après délibération, le Conseil municipal, à l'unanimité, décide de valider les tarifs de location des salles communales, du camping d'Accolay, des cimetières et des interventions du CPI :

SALLE RESTAURATION SCOLAIRE ACCOLAY

Location salle restauration scolaire Accolay : 50 € - Caution de 400 €

SALLE POLYVALENTE CRAVANT

	Tarifs « Deux Rivières »		Tarifs « Extérieurs »		Forfait ménage	Caution « défaut de ménage »	Caution
	1 jour semaine	Week-end	1 jour semaine	Week-end			
Tarifs applicables du 1^{er} mai au 14 octobre							
Salle entière	135 €	205 €	190 €	300 €	160 €	75 €	300 €
Demi-salle	95 €	150 €	130 €	200 €	140 €	60 €	200 €
Salle annexe	40 €	60 €	45 €	65 €	100 €	40 €	100 €
Tarifs applicables du 15 octobre au 30 avril							
Salle entière	165 €	245 €	230 €	350 €	160 €	75 €	300 €
Demi-salle	120 €	180 €	160 €	240 €	140 €	60 €	200 €
Salle annexe	50 €	70 €	55 €	80 €	100 €	40 €	100 €

SALLE DU GUÉ D'ARBAUT CRAVANT

	Tarifs « Deux Rivières »		Tarifs « Extérieurs »		Forfait ménage	Caution « défaut de ménage »	Caution
	1 jour semaine	Week-end	1 jour semaine	Week-end			
Tarifs applicables du 1^{er} mai au 14 octobre							
Salle	50 €	85 €	70 €	110 €	100 €	60 €	200 €
Tarifs applicables du 15 octobre au 30 avril							
Salle	70 €	115 €	90 €	140 €	100 €	60 €	400 €

TARIFS DU CAMPING D'ACCOLAY

Tarifs à compter du 1er avril 2017

		Par nuitée
Campeur.....		2.50 €
Enfant moins de 7 ans.....		1.20 €
Emplacement petite tente 1 ou 2 personnes.....		2.70 €
Emplacement caravane ou grande tente.....		3.30 €
Véhicule.....		1.20 €
Emplacement, caravane de + de 5 mètres Fourgon aménagé.....		4.30 €
Camping-Car.....		5.50 €
Branchement électrique 6A		3.00 €
Garage mort par jour	du 01 juillet au 31 août.....	3.25 €
Sur emplacement	en dehors de la période précitée.....	2.20 €
Service Camping-Car Plein eau et vidange.....		4.50 €
Location Caravane		13.00 €
Machine à laver le linge : le lavage.....		3.50 €
Sèche-linge.....		2.50 €
Mobil home :		
Semaine (du samedi 14h au samedi 10h)		250,00 €
Week-end (du samedi 14h au lundi 10h)		110,00 €
Nuitée (de 14h à 10h)		60,00 €
Ménage (en option à la restitution)		30,00 €
Caution		500,00 €

TARIFS DES CIMETIERES

Cimetière de Cravant :

Cimetière – concession 30 ans	150 €
Cimetière – concession 50 ans	230 €
Columbarium – concession 50 ans	700 €

Cimetière d'Accolay :

Cimetière – concession 30 ans	140 €
Cimetière – concession 50 ans	170 €
Columbarium – concession 15 ans	100 €
Columbarium – concession 30 ans	170 €
Columbarium – niche + plaque	695 €
Columbarium – Cavurne + plaque	380 €

TARIFS DU CPI

Le Maire rappelle que les pompiers de la commune déléguée de Cravant interviennent en période estivale sur des essais d'abeilles ou de guêpes. Il propose de fixer le coût de l'intervention à 50 € par heure d'intervention, la 1^{ère} heure étant indivisible et les heures suivantes décomptées par tranche d'1/2 heure (coût : 25.00 €).

Les pompiers devront faire signer une fiche d'intervention à la personne chez laquelle ils interviennent qui mentionnera le coût et les conditions.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, DECIDE de facturer aux particuliers, à compter de ce jour, l'intervention des pompiers sur des essais à raison de 50 € par heure, DIT que la 1^{ère} heure d'intervention est indivisible et que les heures suivantes seront décomptées par tranche d'1/2 heure, celle-ci étant facturée au tarif de 25 €, CHARGE le Maire d'émettre les titres de recette correspondants.

Extraits du Conseil Municipal du 23/02/2017

Ordre du jour : Vote de travaux de génie civil de télécommunications et participation financière de la commune pour le réseau basse tension RD 606, Demande de subvention DETR pour les travaux d'accessibilité de la Salle Polyvalente, Vote de dépenses d'investissement préalables au vote du budget 2017, Convention avec EOLFI pour l'usage des chemins ruraux et des tréfonds, Refus du transfert de la compétence PLU à l'intercommunalité, Institution de la régie du camping d'Accolay, Vote des tarifs d'occupation du domaine public, Imputation des recettes du cimetière au budget de la commune Deux Rivières, Validation des fermages, Fusion des postes de direction des écoles maternelle et élémentaires de Cravant, Vote du RIFSEEP et des IAT du personnel, Nomination des représentants à la CLECT, Choix du logo de la commune, DPU, Questions diverses.

VOTE DES TRAVAUX DE GENIE CIVIL DE TELECOMMUNICATIONS ET DE LA PARTICIPATION FINANCIERE DE LA COMMUNE POUR LE RESEAU BASSE TENSION DE LA RD 606 (CRAVANT)

Le Maire informe l'Assemblée du projet de génie civil de télécommunications lié à la sécurisation en souterrain du réseau BT RD 606 à CRAVANT, dont le coût prévisionnel toutes taxes s'élève à 33 384,12 euros. Elle rappelle que la maîtrise d'ouvrage des travaux électriques a été transférée au Syndicat Départemental d'Energies de l'Yonne qui réalise conjointement avec ces travaux ceux de génie civil de télécommunications.

Le Conseil Municipal, Après avoir délibéré, à l'unanimité, ACCEPTE le plan de financement des travaux selon le tableau ci-après, S'ENGAGE à participer au financement desdits travaux à hauteur de 50% toutes taxes du coût réel des travaux, à verser une avance sur sa participation financière égale à 50% de celle-ci et à régler le solde tel qu'il ressortira du décompte général et définitif de l'entreprise ayant effectué les travaux sur présentation par le SDEY du titre de paiement correspondant,

	MONTANT ESTIMATIF TTC	ESTIMATION part SDEY 50% du TTC	ESTIMATION PART COMMUNE 50% du TTC
RESEAU GCTEL + MOE	33 384,12 €	16 692,06 €	16 692,06 €

DEMANDE DE SUBVENTION DETR - TRAVAUX D'ACCESSIBILITE DE LA SALLE POLYVALENTE DE CRAVANT

Conformément à l'agenda d'accessibilité programmée approuvé par la décision DDT/UADD/2016/378 de Mr le Préfet de l'Yonne, la commune Deux Rivières doit mettre aux normes la salle polyvalente de Cravant en 2017. Le cabinet UBIK de Vermenton a réalisé l'étude de faisabilité de la mise en accessibilité du bâtiment de la Salle Polyvalente situé rue des Fossés à Cravant. Le coût estimatif des travaux est de 42 000 € HT y compris 7 100 € HT d'honoraires, bureau SPS et autres, ils sont éligibles à la subvention DETR 2017 au titre de la catégorie accessibilité. En conséquence, le plan de financement suivant est proposé :

DEPENSES (HT)		RECETTES	
TRAVAUX	34 900.00 €	SUBVENTION CD89 30 000€ à 30%	9 000.00 €
MAITRISE OEUVRE	4 500.00 €	DETR 2017 29 939 € à 49.94%	14 952.00 €
BUREAU SPS	1 500.00 €	FONDS PROPRES	18 048.00 €
AUTRES	1 100.00 €		
TOTAL	42 000.00 €	TOTAL	42 000.00 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, VALIDE la mise en accessibilité du bâtiment de la salle polyvalente tel qu'il est présenté, ACCEPTE le montant total des travaux de 42 000 € HT, ADOPTE le plan de financement exposé ci-dessus, AUTORISE le Maire à solliciter auprès de la Préfecture dans le cadre de la DETR2017 une subvention de 49.94 % de 29 939 € (montant éligible :

42 000 € moins 3 ans de loyers soit 12 061 € avec un plafond de subvention de 80%) au titre de l'accessibilité de la salle polyvalente, AUTORISE le Maire à signer tout document permettant l'application de cette décision dans le respect des dispositions du Code des marchés publics.

CONVENTION AVEC EOLFI POUR L'USAGE DES CHEMINS RURAUX ET DES TREFONDS

Le Maire rappelle le souhait de la commune des DEUX RIVIERES (ci-après la « Commune ») de développer les énergies renouvelables sur le territoire communal. La société EOLFI (et toute société qui pourrait être constituée à son initiative, ci-après la « Société ») envisage d'implanter sur le territoire de la Commune un parc éolien (ci-après le « Projet ») et doit, pour ce faire, procéder à l'ensemble des études de faisabilité nécessaires pour déterminer la possibilité de réaliser le Projet, y compris les équipements nécessaires à la production d'électricité à partir de l'énergie tirée du vent et à son raccordement au réseau électrique, en fonction des contraintes environnementales et techniques du territoire communal concerné.

Dans ce cadre, la Société sollicite de la part de la Commune son soutien à la réalisation du Projet et l'autorisation de déposer toutes les demandes d'autorisations nécessaires auprès des autorités compétentes. Il est de plus proposé au Conseil municipal d'autoriser Madame le Maire à contractualiser avec la Société un acte contenant convention de passage et de tréfonds sur l'ensemble des chemins ruraux et d'exploitation appartenant ou gérés par la Commune, aux charges et conditions définies dans la note explicative de synthèse et dans le projet d'acte joint à la présente délibération.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité : APPORTE son soutien à la Société dans la poursuite de son Projet sur le territoire de la Commune, AUTORISE la Société à déposer toutes les demandes d'autorisations nécessaires auprès des autorités compétentes dans le cadre du développement, de la construction et de l'exploitation du Projet, AUTORISE Madame le Maire à signer un acte contenant convention de passage et de tréfonds qui aura pour objet de permettre à la Sté l'usage des chemins ruraux et d'exploitation appartenant ou gérés par la Commune pour la construction et l'exploitation du Projet, aux charges et conditions définies dans le projet d'acte joint à la présente délibération.

FUSION DES POSTES DE DIRECTION DES ECOLES MATERNELLE ET ELEMENTAIRE DE CRAVANT

Compte tenu du départ à la retraite de la Directrice de l'école élémentaire, l'Inspection Académique souhaite procéder à la fusion des écoles maternelle et élémentaire de Cravant en une école primaire avec effet à la rentrée de septembre 2017.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de procéder à la fusion des postes de direction des écoles maternelle et élémentaire de Cravant en une école primaire à compter de la rentrée de septembre 2017.

Des nouvelles de la CCCVT

COMMUNAUTE DE COMMUNES CHABLIS VILLAGES ET TERROIRS

Qui fait quoi dans la nouvelle Communauté de Communes Chablis Villages et Terroirs ?

Depuis le 1^{er} janvier 2017, notre commune fait partie de la communauté de communes « Chablis Villages et Terroirs », issue de la réunion de notre ancienne communauté de communes entre Cure et Yonne et de celle du Pays Chablisien. Au total, cette nouvelle communauté de communes représente 36 communes et 15781 habitants.

Le 16 janvier, Dominique Charlot en a été élu président et est assisté de 10 vice-présidents :

1. Patrick Gendraud, Chablis
2. Etienne Boileau, Chablis, Finances
3. Jeannine Joublin, Mailly la Ville, Affaires administratives et juridiques
4. Marie Josée Vaillant, Chablis, Tourisme
5. Raymond Degryse, Venouze, Travaux et assainissement
6. Hélène Comoy, Poilly sur Serein, Extra scolaire
7. Jean Dominique Franck, Vermenton, Petite enfance
8. Colette Lerman, Deux Rivières, Aménagement du territoire
9. Chantal Royer, Ligny le Chatel, Santé et vie sociale
10. Jean Michaut, Beines, Déchets



Huit commissions thématiques intercommunales ont été créées et sont composées de conseillers intercommunaux :

- Finances, présidée par Etienne Boileau, 10 conseillers ;
- Petite enfance, école de musique et vie associative, présidée par Jean-Dominique Franck, 7 conseillers ;
- Extrascolaire, périscolaire et transport, présidée par Hélène Comoy, 7 conseillers ;
- Gestion des déchets, présidée par Jean Michaut, 15 conseillers ;
- Travaux et assainissement, présidée par Raymond Degryse, 23 conseillers ;
- Tourisme et communication, présidée par Marie Josée Vaillant, 10 conseillers ;
- Aménagement du territoire, Economie et Numérique, présidée par Colette Lerman, 11 conseillers ;
- Santé et vie sociale, présidée par Chantal Royer, 10 conseiller.

67 agents vont assurer le fonctionnement de la communauté de communes ; Nicolas Robert est le Directeur général des services et Mathieu Macle Directeur général adjoint des services.

Infos pratiques

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Standard
03 86 42 23 34
Permanence téléphonique
tous les jours de 9 h à 12 h
et de 14 h à 18 h
(17 h les mardi et vendredi)

Fax
03 86 42 29 67

NOUVEAU MAIL
mairie-deuxrivieres@orange.fr

Site internet
www.cravant-yonne.fr



Horaires d'ouverture au public :

lundi de 14 h à 18 h
mercredi de 9 h à 12 h
et de 14 h à 18 h
jeudi de 14 h à 18 h

Permanence sociale
le **mercredi** de 14 h à 18 h
par Michèle BARY
et George BASSAN

Le Maire et ses adjoints peuvent vous recevoir sur rendez-vous.
Merci de vous renseigner en Mairie.

NOUVELLES MODALITÉS POUR LA DELIVRANCE DES CARTES D'IDENTITÉ

Les demandes de cartes nationales d'identité (CNI) sont traitées depuis le 22 mars 2017 selon les mêmes modalités que les demandes de passeports biométriques. Il est maintenant possible de remplir une pré-demande de carte d'identité sur Internet afin de gagner du temps lors de son passage au guichet. Ce dispositif concerne aussi bien **les premières demandes que les renouvellements, même en cas de perte ou de vol**. Si la pré-demande sur Internet permet de gagner du temps, vous devez quand même vous rendre en mairie pour finaliser votre dossier.

Je choisis ma mairie

Vous pouvez faire votre demande de titre d'identité dans n'importe quelle mairie équipée d'un dispositif de recueil. **Attention, la Mairie de Cravant n'étant pas équipée, il n'est plus possible d'y déposer une demande.**

Il faut compter au minimum une semaine entre le dépôt de votre dossier complet et la mise à disposition de votre titre. Le délai peut être plus long à l'approche des vacances par exemple.

J'ai un titre d'identité sécurisé

L'enregistrement des empreintes digitales du demandeur devient obligatoire pour certifier le titre. Cela offre une meilleure protection contre l'usurpation de l'identité et la fraude documentaire, notamment en cas de perte ou de vol du titre.

Seules les mairies suivantes peuvent recevoir les demandes :

Pont-sur-Yonne
Villeneuve-l'Archevêque
Sens
Villeneuve-sur-Yonne
Joigny
Migennes
St Florentin
Montholon
Auxerre
Chablis
Tonnerre
Bléneau
Toucy
Vermenton
Avallon

-  Je vais sur www.ants.gouv.fr
→ réaliser une pré-demande de carte nationale d'identité
-  Je m'identifie sur France Connect ou je me crée un compte
-  Je remplis le formulaire en ligne
-  Je note bien le numéro de dossier car j'en aurai besoin en mairie
-  Je rassemble les pièces de mon dossier
-  Je me rends dans la mairie de mon choix équipée du dispositif de recueil
-  Je donne mon numéro de dossier et le complète avec mes empreintes digitales
-  Lorsque ma carte est disponible, je reçois un SMS
-  Je vais la retirer à la mairie dans laquelle j'ai déposé ma demande

demarches.interieur.gouv.fr

MES DÉMARCHES à portée de clic!

RECENSEMENT MILITAIRE

Qui est concerné ?

Tout jeune Français qui a 16 ans (garçon ou fille)

Comment se faire recenser ?

Si le jeune est mineur, il peut faire la démarche seul ou se faire représenter par l'un de ses parents, si le jeune est majeur, il doit faire la démarche seul.

Se présenter à la Mairie avec :

- pièce d'identité justifiant de la nationalité française,
- livret de famille tenu à jour,
- justificatif de domicile.

Quand se faire recenser ?

Un Français de naissance doit se faire recenser entre le jour de ses 16 ans et le dernier jour du 3^e mois qui suit celui de l'anniversaire. Un jeune devenu Français entre 16 et 25 ans doit se faire recenser dans le mois

suivant l'acquisition de la nationalité française.

Un jeune qui aurait décliné la nationalité française, mais qui ne l'a pas fait, doit se faire recenser dans le mois qui suit ses 19 ans.

Quels sont les effets ?

Suite du recensement, la Mairie délivre une attestation et le jeune est convoqué par l'Administration pour passer sa Journée Défense et Citoyenneté.

Il est, en outre, inscrit d'office sur les listes électorales à ses 18 ans.



VOTE PAR PROCURATION

Le vote par procuration permet à un électeur absent le jour d'une élection de se faire représenter, par un électeur inscrit dans la même commune. La démarche se fait au commissariat, à la gendarmerie, au tribunal d'instance ou auprès des autorités consulaires.

Qui peut recevoir une procuration ?

La personne qui donne procuration (le mandant) désigne librement la personne qui votera à sa place (le mandataire).

Le mandataire doit toutefois répondre à 2 conditions :

- ◆ Le mandataire doit être inscrit sur les listes électorales de la même commune que le mandant, mais pas forcément être électeur du même bureau de vote, ni du même arrondissement.
- ◆ Le mandataire ne doit pas détenir, le jour du scrutin, plus de 2 procurations, dont une seule établie en France.

Comment faire la démarche ?

Le mandant peut se présenter à la gendarmerie ou au tribunal d'instance de son domicile ou de son lieu de travail. La démarche s'effectue à l'aide d'un formulaire. Le mandant a la possibilité :

- ◆ de se rendre auprès des autorités et de remplir le formulaire papier fourni sur place
- ◆ ou de remplir puis d'imprimer le formulaire disponible sur internet (sur www.service-public.fr) avant de se rendre auprès des autorités compétentes.

Dans quels délais faire la démarche ?

Les démarches doivent être effectuées le plus tôt possible pour tenir compte des délais d'acheminement et de traitement de la procuration. Une procuration peut être établie à tout moment et jusqu'à la veille du scrutin, mais, en pratique, le mandataire risque de ne pas pouvoir voter si la Mairie ne l'a pas reçue à temps.

La procuration est établie pour une seule élection. Toutefois, le mandant peut aussi l'établir pour une durée limitée :

Pour un scrutin

Le mandant indique la date du scrutin et précise si la procuration concerne, le 1^{er} tour, le 2nd tour ou les 2 tours. Il est possible de choisir le même mandataire pour les 2 tours ou bien un mandataire différent pour chaque tour.

Pour une durée limitée

La procuration peut aussi être établie pour une durée déterminée. Le mandant doit attester sur l'honneur qu'il est de façon durable dans l'impossibilité de se rendre à son bureau de vote. La durée maximum de la procuration est de 1 an. Rien n'interdit au mandant de faire établir sa procuration pour une durée plus courte (3 ou 6 mois par exemple)

Résiliation

Le mandant peut résilier sa procuration (pour changer de mandataire ou pour voter directement) selon les mêmes formalités que pour son établissement. *A noter : même si vous avez donné procuration, vous pouvez voter en personne à condition de vous présenter au bureau de vote avant votre mandataire.*



Déroulement du vote

Le mandataire ne reçoit aucun document. C'est le mandant qui doit l'avertir de la procuration qu'il lui a donnée et du bureau de vote dans lequel il devra voter à sa place. Le jour du scrutin, le mandataire se présente muni de sa propre pièce d'identité, au bureau de vote du mandant, et vote au nom de ce dernier dans les mêmes conditions que les autres électeurs.

L'ARMEE DE L'AIR RECRUTE

16 places Homme / Femme

**CAP aéronautique option systèmes
à l'école militaire de Saintes**

Engagement sans concours de 5 ans
Admission sur dossier scolaire (4ème, 3ème)

Condition :

être né entre le 01/09/1999 et le 01/09/2001

Dossier à télécharger sur :
www.eetaa722.air.defense.gouv.fr

À rendre au CIRFA AIR de Dijon avant le 31/05/2017

CIRFA ARMEE DE L'AIR 24 AVENUE GARIBALDI—21000 DIJON		03 80 11 23 35 cirfabourgogne@orange.fr
--	---	--

ALERTE AU DEMARCHAGE AGRESSIF EN MATIERE DE MISE AUX NORMES ACCESSIBILITE

Les services de l'État ont été alertés par certains gestionnaires d'établissements recevant du public, essentiellement des commerçants, démarchés de manière agressive par téléphone, courriel ou même courrier avec accusé de réception par des sociétés, sous-entendant qu'elles agissent au nom de l'État. Ces sociétés proposent, pour éviter toute verbalisation en matière de mise aux normes accessibilité aux personnes handicapées ou à mobilité réduite, due au retard de dépôt d'un dossier d'Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP), de réaliser un diagnostic avec souvent un paiement directement par téléphone.

Il est rappelé qu'en matière de prestations payantes, aucune société ne peut se prévaloir d'agir au nom de l'État et encore moins de sanctionner en son nom. Les personnes qui souhaiteraient obtenir de l'aide pour établir leur dossier de mise en accessibilité sont invitées à consulter gratuitement le site officiel du gouvernement, à contacter la Direction Départementale des Territoires (DDT) au 03 86 48 41 45 ou à se tourner vers un professionnel (les chambres consulaires proposent également des dispositifs adaptés).

Bien que l'échéance du 27 septembre 2015 soit maintenant largement passée, les dossiers de mise en accessibilité ou les attestations de conformité peuvent et doivent toujours être déposés en Mairie.

En cas de démarchage abusif d'une société, il convient de contacter la DDCSPP : Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection de la Population : ddcspp@yonne.gouv.fr.

LA SIRÈNE DES POMPIERS

Plusieurs personnes se sont interrogées sur la signification du nombre de sonneries de la sirène des pompiers.

Les volontaires du CPI sont avisés directement par téléphone de la survenance d'un accident, d'un incendie ou de la nécessité d'aller porter secours à une personne. C'est le CODIS (Centre Opérationnel Départemental d'Incendie et de Secours) basé à Auxerre qui est chargé d'avertir les pompiers.

La sirène située sur le toit de l'école n'est donc plus utilisée que pour appeler des renforts.

Par conséquent, il n'y a plus de rapport entre le nombre de coups sonnés et le type de danger, comme autrefois.

NOUVELLE REGLEMENTATION SUR LE PORT DE CASQUES POUR LES MOINS DE 12 ANS.

A partir du 22 mars 2017, il devient obligatoire à vélo que les conducteurs et les passagers âgés de moins de douze ans portent en circulation un casque.

Les adultes transportant ou accompagnant les enfants pourront être sanctionnés, en cas de non-port de casque par ces derniers, par une amende prévue pour les contraventions de la quatrième classe (90 €).



Impôt sur le revenu 2017 : année blanche

Le prélèvement à la source n'est pas une réforme de l'impôt mais de son recouvrement. Ce nouveau système préserve les spécificités du système fiscal français qui est la progressivité (barème par tranche) et la familiarisation de l'impôt (barème lié au quotient conjugal et familial). Cette méthode ne modifie donc pas les règles de calculs et contraint toujours de déposer une déclaration annuelle l'année suivant l'imposition pour la prise en compte de toutes les réductions et le crédit d'impôt.

Jusqu'à présent, on déclarait, par exemple, les revenus 2015 en mai 2016, et en 2016 on payait des acomptes de l'impôt 2015 avec un solde en septembre 2016. Avec la loi de finance, en 2017, l'impôt pour les salariés sera prélevé en appliquant un taux de prélèvement calculé sur les revenus 2016.

Les indépendants et les bénéficiaires de revenus fonciers paieront eux leur impôt sur le revenu par des acomptes calculés sur la base de leur situation passée. En 2018, on paiera directement l'impôt sur les revenus 2018.

Le problème engendré par ce changement est, qu'une année, on aurait dû payer l'impôt de l'année précédente et dans le même temps être prélevé de l'impôt pour l'année en cours. Inimaginable !! C'est en cela que certains parlent d'année blanche car en 2017, on paiera l'impôt des revenus 2016 et en 2018 l'impôt des revenus 2018. Les revenus 2017 ne seront donc pas taxés..... enfin presque.

Pour éviter l'effet d'aubaine, la Loi prévoit la mise en place du Crédit d'Impôt de Modernisation du Recouvrement (CIMR) qui a pour objet d'annuler l'impôt sur les revenus 2017 lorsque ceux-ci sont de même nature que ceux concernés par le prélèvement à la source de 2018. Tous les revenus ne seront donc pas couverts par ce crédit d'impôt.

Pour un salarié, sont notamment exclus du CIMR :

- les indemnités de rupture de contrat (hors fin de CDD et indemnité de congé payés),
- les indemnités de départ en retraite,
- la monétisation de droit d'un compte épargne temps de plus de 10 jours ...

Afin d'éviter l'optimisation fiscale en reportant sur 2018 des charges considérées comme pilotables, la Loi prévoit que ne seront déductibles en 2018 que les dépenses de travaux à hauteur de la moyenne de celles de 2017 et 2018. En revanche, en l'absence de travaux payés en 2017, les travaux payés en 2018 ne seront admis en déduction qu'à hauteur de 50%. A partir des revenus 2018, la plupart des revenus seront taxés à la source. Voici un tableau qui récapitule par type de revenu les prélèvements possibles.



Le prélèvement, qu'il soit effectué sous forme de retenue ou d'acompte, sera calculé en application d'un taux unique déterminé par l'administration pour chaque foyer fiscal. Ce taux fixé par rapport aux revenus de 2016, pour 2018, ne tiendra pas compte des réductions et crédit d'impôt mais les contribuables percevront au plus tard le 01 mars un acompte de 30% pour le Crédit d'impôt d'un emploi à domicile ou pour la garde d'enfant perçu au titre de 2016.

La loi a prévu des aménagements du taux de prélèvement mais, même si vous décidez de le minorer, il faudra compléter la retenue par un prélèvement supplémentaire. Si la situation familiale évolue (naissance d'un enfant, mariage, divorce,...), il faudra prévenir l'administration fiscale dans les 60 jours pour qu'elle communique le nouveau taux de prélèvement dans les 3 mois.

En conclusion, les deux années fiscales qui nous attendent vont être complexes. Il faudra rester vigilant pour comprendre les prélèvements effectués. Si les sources de revenus de 2016 à 2018 sont les mêmes et de même importance, cela n'affectera pas notre niveau d'imposition et les revenus 2017 seront bien exonérés de tout prélèvement. L'optimisation fiscale sera difficile car la Loi a essayé de contrer toute forme d'opportunisme. En attendant, en mai 2017 nous déclarerons les revenus perçus en 2016 suivant les mêmes règles que d'habitude.

Infos communales

RESULTAT DES DERNIERES ANALYSES D'EAU

ELEMENTS ANALYSES	RESULTATS	VALEUR MAXIMALE ADMISSIBLE
Coloration	0	15
Odeur	0	2 à 12
Turbidité	0,38 NFU	2
pH	7,65	6,5 et 9
Ammonium	< 0,05 mg/L	0,10
Nitrates	50 mg/L	50
Bactéries coliformes /100 ml-MS	<1 n/100mL	0
Entérocoques /100 ml-MS	<1 n/100mL	0
Eschérichia coli /100 ml-MS	<1 n/100mL	0

Conclusion sanitaire : Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

Rappel : dans le précédent numéro des « échos de la commune », il était recommandé aux femmes enceintes et aux nourrissons de moins de 6 mois de ne pas consommer l'eau du robinet en raison d'une concentration en nitrates supérieure à la valeur maximale admissible.

La concentration relevée lors de l'analyse du 2 mars 2017 étant conforme à la norme, les recommandations précédemment émises sont levées.

L'eau du robinet peut être consommée par l'ensemble de la population.

ETAT CIVIL

REGISTRE D'ETAT CIVIL

NAISSANCES

Le 1er février Eléna SEMAÏ TISSANDIER 23 rue de Bonnielle

MARIAGE

Le 11 mars Martine TARDY et Patrick PICHENOT 2 rue de la Guinguette
Le 1er avril Patricia MARCHAL et Fabien MONCOMBLE Avenue de la Gare

DECES

Le 23 janvier Laurent CHOULAT
Sapeur-pompier volontaire au CPI de Cravant de 1985 à 2011
Le 21 février Huguette CHOULAT Décédée à Vermenton

Les commerçants

LES LILAS DES 2 PONTS

« LES LILAS DES 2 PONTS » change de propriétaires

Nous sommes heureux de vous accueillir du lundi soir au samedi soir jusqu'au 15.05.2017 puis 7J/7J jusqu'au 30.09.2017.

N'hésitez pas à nous contacter au 03.86.42.23.91 pour plus de renseignements.

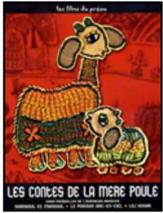
Au plaisir de vous servir.

SONIA et FLORENT



Des nouvelles des écoles et des Filous Futés

A l'école Maternelle

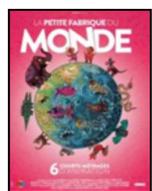


Les enfants de Maternelle ont la chance de suivre le cycle « enfance et cinéma » avec l'école, en partenariat avec le cinéma d'Auxerre. La classe de Sylvie Bossu a été voir le jeudi 5 janvier les « **contes de la mère poule** », trois courts-métrages pleins de tendresse et d'émotion dont les héros sont fabriqués à partir de tissu, de laine ou de papier découpé. Un univers magique inspiré de traditions persanes.

Le lundi 23 janvier, une représentante de l'Union Française pour la Santé Bucco-dentaire (UFSBD) est venue pour leur parler de l'hygiène bucco-dentaire et chaque enfant est reparti avec sa brosse à dents et un petit topo sur l'utilisation de celle-ci.

Le jeudi 23 mars, tous les élèves de Maternelle ont assisté à une représentation du spectacle « **Le trésor de Calico Jack** » par la Compagnie Planète Mômes dans la salle de motricité. Une aventure au fil de l'eau, en relation avec la journée mondiale de l'eau (22 mars). L'histoire : Au bord d'un petit ruisseau, Alizée rencontre Calico Jack, un pirate qui a perdu son bateau. Ensemble, ils vont suivre le fil de l'eau dans une aventure qui va les emmener à la mer. Un spectacle qui a enthousiasmé tous les élèves.

Le jeudi 30 mars, la classe de Sylvie est retournée au cinéma d'Auxerre pour « **Le temps qu'il fait** », un **court-métrage poétique autour de la pluie**: Chacun cherche un abri, les activités ralentissent. Lorsque les nuages s'éloignent, la vie reprend son cours. L'ondée est un moment fort au cœur du grouillement humain... un rapprochement des êtres. Et en mai, la sortie sera pour la classe de Chantal Morvand avec les six courts-métrages intitulés « **La petite fabrique du monde** » :



Faire surgir du sable ou de la neige de drôles de bonhommes, construire avec des objets glanés ici ou là le palais de ses rêves, dessiner la vie, suivre une drôle de coccinelle dans un grand voyage, admirer dans une féerie de couleurs la naissance de l'univers et de l'Homme. La matière s'anime comme lorsque l'enfant joue et invente son monde.

Enfin les deux classes de maternelle participeront à la **journée mondiale du jeu** pour les scolaires animée par la ludothèque du FSE Cravant le **vendredi 19 mai**.

Nationale. Une petite cérémonie est organisée à l'école à l'intention des diplômés et de leurs parents afin d'officialiser cette formation de prévention face aux dangers que peut représenter Internet.

En Élémentaire

Un beau programme pour les trois classes de l'école élémentaire, avec une sortie collective au théâtre d'Auxerre le **mercredi 8 février** pour assister à la représentation du spectacle « **Après grand, c'est comment ?** » par la Compagnie Manie, d'après l'album « Au pays de Titus » de Claudine Galea. Un spectacle très poétique, optimiste et drôle, qui a ravi aussi bien les enfants que les adultes. Titus veut encore rêver son monde, coûte que coûte. Prendre le temps, le perdre disent les grands. Alors il nuage, il papillonne, il tonnerre. Bref, un gamin, pas plus inquiétant qu'un autre ! Mais son mutisme souriant dérange les grands, les fait sortir de leurs gonds. Et, au final, les ramène à eux-mêmes, à leurs ambivalences, à cet enfant qui est en eux. Cet enfant qu'ils ont oublié et qui leur fait peur. Mais qu'ils finissent par accepter : Titus a gagné !

Les élèves de CM1/CM2 ont assisté à une exposition sur la Nature Morte dans le **Bento**, un véhicule départemental aménagé en espace d'exposition qui sillonne l'Yonne à la rencontre des publics. Il était stationné le **jeudi 16 mars** devant la Salle Polyvalente. A cette occasion, ils ont participé à un atelier autour des blasons.

Le mardi 28 ils ont reçu leur « **Permis Internet pour les enfants** ». C'est un **programme national de prévention** pour un usage d'Internet vigilant, sûr et responsable à l'intention des enfants de CM et de leurs parents mené par la Gendarmerie Nationale.



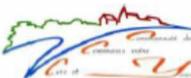
Une petite cérémonie est organisée à l'école à l'intention des diplômés et de leurs parents afin d'officialiser cette formation de prévention face aux dangers que peut représenter Internet.



Le **jeudi 23 mars**, dans la même veine que pour les Maternelles autour de l'écologie, une conférence intitulée « **L'eau, une ressource durable** » est proposée aux élémentaires par la Compagnie Planète Mômes. L'eau en mouvement a rendu notre planète vivante. L'être humain a besoin d'une eau de qualité et prélève l'eau dans la nature pour ses usages personnels ; mais il est aussi important de rendre à la nature une eau de qualité.

Les classes d'Élémentaire participeront également à la **journée mondiale du jeu** pour les scolaires animés par la ludothèque du FSE Cravant le **vendredi 19 mai**.

Enfin la **kermesse** des Écoles Maternelle et Élémentaire aura lieu **vendredi 30 juin** à partir de 16h45 au groupement scolaire. N'hésitez pas à venir participer pour financer tous ces projets.

LES FILOUS FUTÉS**Centre de Loisirs Intercommunal Les Filous Futés****4 Bis rue des Fossés 89460 Cravant****Le programme des mercredis en avril :**

	Les 4-5 ans: Maternelles Laurence, Solenne, Marvin	Les 6-8 ans: CP,CE1 Soizic, Madison	Les 9-12 ans / CE2 et plus Ludivine, William, Rida
M05	Jeux extérieurs + Babygym ou basketball	Basketball + Ménage de printemps	Randonnée + Basketball
M12	Lecture de contes + Babygym ou Accrosport	Accrosport + Land Art	Tableau de printemps + Accrosport

Le programme des vacances de printemps :

	4-5 ans: Maternelles Solenne / Laurence/ Pauline	Les 6-8 ans: CP,CE1 Soizic / Madison	Les 9-12 ans: CE2 et plus William / Rida		
L17	FÉRIÉ				
M18	Petits artistes en herbe; Portraits & fresques avec les enfants de l'IME de Vincelles	Flag Football	Activité choisie lors du conseil		
M19	Le langage des signes : Peinture, Braille et mimes	Journée sportive à Vincelles			
J20	Journée à la Ferme de Flo	Handball	Jeux libres	Bibliothèque	Handball
V21	Bibliothèque « Potager à partager » Maquillages et danses en folie	Basket	Activité choisie lors du conseil	Scènes en folie	Basket

	4-5 ans: Maternelles Solenne / Laurence	Les 6-8 ans: CP,CE1 Soizic / Madison	Les 9-12 ans : CE2 et plus Ludivine / William		
L24	Notre livre en braille & Notre mémoire tactile	Randonnée de printemps	Activité choisie lors du conseil	Jeux collectifs à L'arbre sec	MEGAZONE Laser Games
M25	Journée à Sacy : Parcours sensoriels	Moulin de Vanneau: Découverte du moulin à eau & des animaux de la ferme.	Maison de retraite de Mailly le Château : Atelier écriture & Célébration des anniversaires	Randonnée	
M26	Illustration du livre « Papier aluminium »	Journée à Vermenton : Jeux collectifs & Maison de retraite	Journée Défis-fou		
J27	Journée Master Chef				
V28	Chansons signées	Cuisine en braille	Journée en Charente : Galette charentaise et Fort Boyard	Délocalisation à Vermenton : Jeux de société & Loto	

Nous Contacter**03-86-42-36-72****filous.futes@wanadoo.fr**

Des nouvelles de l'Agence Postale

Un petit rappel sur les opérations que vous pouvez y faire :

<u>Achats</u>	<u>Affranchir</u>	<u>Retrait d'espèces</u>	<u>Dépôt d'espèces</u>	<u>Paiement de vos achats</u>
timbres emballages enveloppes pré-timbrées (lettre verte, prioritaire), lot 10 ou lot de 100 enveloppes cartonnées pré-affranchies en tarif suivi réexpédition de courrier (particuliers)	courriers simples courriers suivis lettres recommandées colis simples ou recommandés France colis internationaux	350€ sur 7 jours glissants Effectué avec un chéquier et une pièce d'identité ou une carte bancaire « banque postale » ou votre carte de livret d'épargne + carte d'identité	350€ sur 7 jours glis- sants : numéro de compte + carte d'identité obligatoire.	carte bancaire (toutes banques), espèces, chèque avec pièce d'identité obligatoire.

Une tablette installée par la poste vous permet de faire des recherches sur :

- la banque postale (compte en ligne)
- vos suivis de courriers et colis
- services administratifs (mairie, allocations familiales, pôle emploi, service public)

Un ordinateur et une imprimante, mis en place par la communauté des communes, sont à disposition pour tout ce qui est administratif.



Heures d'ouverture : du lundi au vendredi : 8h30 à 12h30

Le samedi : 9h à 11h

Évènements

Jardin partagé

Pour sa quatrième année consécutive, nous invitons les habitants à rejoindre à l'opération « Jardinage partagé ». L'objectif est de permettre à des jardiniers amateurs de réaliser leurs plantations sur un espace collectif.

Si vous souhaitez participer à la culture collaborative d'un jardin, merci de vous signaler en Mairie.

Fête mondiale du jeu les 19 et 20 mai

L'objectif de cette journée traditionnelle à Cravant est toujours de faire se rencontrer les habitants et les générations autour de cette occupation de loisirs. La Salle Polyvalente sera aménagée avec plus de 50 tables de jeux et un espace de motricité pour les plus petits. L'ensemble de cette manifestation est accessible à tous et elle est gratuite !



Vendredi toute la journée :

Venue des élèves des écoles de Cravant et alentours ainsi que les Filous-Fûtés (temps du repas et NAP).

Samedi de 14 heures à 24 heures :

Accès aux jeux et animation de parties pour tous.
Présence du club d'échec de Cravant.
Possibilité de repas partagé entre 19 heures et 20 heures.

Chantier d'été des jeunes

Après un an d'éclipse pour cause d'indisponibilité de son personnel d'encadrement, le chantier d'été des jeunes revient. Il est mis en place par la commune déléguée de Cravant, en partenariat avec l'association Cravant Solidarité, au cours du mois de juillet pour les jeunes Cravantais âgés de 14 à 18 ans. Ils interviendront dans des tâches d'intérêt collectif. Une récompense individuelle pourra leur être attribuée par l'association Cravant Solidarité.

Ils auront lieu pendant 3 semaines de 9h00 à 12h du lundi au vendredi :

- du 10 au 14 juillet
- du 17 au 21 juillet
- du 24 au 28 juillet

Nouveauté pour cette année : le 14 juillet, les jeunes participeront à l'animation de stands pour les enfants de 14h30 à 17h30 en partenariat avec Cravant en Fêtes.

Attention : les participants doivent obligatoirement avoir 14 ans lors du premier jour et moins de 18 ans lors de la dernière journée. Le formulaire d'inscription sera disponible en Mairie début avril et il devra nous être retourné complété avant le 15 mai. Comme par le passé, les récompenses individuelles seront attribuées par l'association Cravant Solidarité.

Théâtre

Dimanche 4 Juin 2017, à 18h00, à Cravant (Salle du Gué d'Arbaut).

Les adolescents de la compagnie de théâtre COTE SCENE (Paris 13ème) et leur professeur, Iléana Prouvost vous présenteront leur travail de l'année : Enchaînement de scènes choisies parmi les grands auteurs du répertoire (représentation unique).

Entrée libre. Le spectacle sera suivi du verre de l'amitié avec les comédiens et le metteur en scène.

Les Associations

CRAVANT SOLIDARITÉ

Quoi de neuf depuis notre dernier article dans les Echos de la commune ?

L'année 2017 a débuté par le **goûter des seniors et un loto**. Ce fut également l'occasion de se retrouver pour tirer les rois. L'ambiance y est toujours très conviviale et c'est bien agréable de se retrouver et d'échanger.

Les prochaines dates prévues sont le **jeudi 30 mars et le jeudi 22 juin**. Ces goûters sont offerts aux habitants de Cravant exclusivement qui ont plus de 65 ans. N'hésitez pas à nous rejoindre.

La bourse aux vêtements printemps-été vient juste de se terminer.



75 personnes sont venues apporter 1 560 articles à vendre. Bien sûr tout n'a pas été écoulé mais dans l'ensemble les vendeurs étaient satisfaits et les acheteurs nous ont félicités pour la qualité des marchandises.

Il faut dire que c'est la 16^{ème} bourse que nous organisons et les 15 bénévoles qui réceptionnent les articles sont très rigoureux sur la sélection des produits. Le prix moyen de vente d'un article est de 3,51 €.

Il n'y aura pas de bourse en octobre comme habituellement compte tenu des travaux qui doivent avoir lieu dans la Salle Polyvalente. Prochaines dates prévues 18 et 19 mars 2018.

Le vestiaire continue à mettre à votre disposition des vêtements, des jouets, des livres pour toute la famille.

Nous avons rangé tous les vêtements d'hiver, place au printemps et à l'été. Nous serons heureuses de vous faire découvrir nos nouveautés. Nous vous rappelons que le vestiaire est ouvert à tous les habitants et qu'il fonctionne uniquement grâce à des dons de vêtements triés par nos soins. Pour 2 € minimum il est possible d'emporter 15 articles. Donc si vous avez des vêtements en bon état, propres, nous les accepterons bien volontiers.

Les prochaines dates d'ouverture sont les suivantes :

AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET
Lundi 3 de 14h à 17h Jeudi 20 de 17h à 19h	Jeudi 4 de 14 h à 17 h (à la place du lundi 1 ^{er} mai férié) Jeudi 18 de 17 h à 19 h	Jeudi 8 de 14 h à 17 h (à la place du lundi 4 juin férié) Jeudi 15 de 17 h à 19 h	Lundi 3 de 14h à 17h Jeudi 20 de 17h à 19h

PAS D'OUVERTURE AU MOIS D'AOUT - REOUVERTURE LUNDI 4 SEPTEMBRE

L'aide aux devoirs fonctionne bien. 12 enfants sont accueillis régulièrement le lundi de 17 h à 18 h. Nous avons même eu le plaisir d'avoir la visite de France Bleu Auxerre venue nous interviewer dans le cadre d'une émission intitulée « Les bonnes ondes ». Ce sont essentiellement les enfants qui ont parlé et apparemment ils avaient l'air satisfait de ce service. Voici ci-dessous les grandes lignes de ce qui a été diffusé sur les ondes :

L'association Cravant Solidarité s'occupe de l'aide aux devoirs pour les enfants de l'école primaire

Par Damien Robine, France Bleu Auxerre

Depuis la rentrée de septembre, l'association Cravant Solidarité propose ce soutien aux parents d'élèves qui le souhaitent. Six bénévoles se retrouvent chaque lundi pour accueillir une douzaine d'élèves.

L'ambiance est studieuse au premier étage de la bibliothèque située juste derrière la mairie de Cravant. Parmi les élèves, il y a Louis. C'est le plus petit. Il a six ans. Il est en cours préparatoire. "Je fais la lecture avec Nicole. C'est elle qui m'aide à faire mes devoirs." Nicole est à la retraite. Ce rendez-vous hebdomadaire, c'est son rayon de soleil. "J'adore les enfants déjà et de voir la façon dont ils progressent, c'est formidable! On ne dit pas les mêmes choses qu'à l'école. On fait pas les choses de la même manière mais c'est complémentaire."

A la table d'à côté, Anaïs travaille le français. Elle a huit ans, elle est en CE2. "Je n'avais pas vu que j'avais fait une faute. J'avais écrit un joli lapin en mettant un E à joli. J'ai corrigé."

Juste à côté d'Anaïs, Brandon et Lionel sont un peu dissipés. Les mathématiques ne les inspirent pas vraiment. Mais les deux garçons en classe de CM2 font quand même leurs devoirs. "On fait des multiplications. La personne qui nous aide nous pose des questions sur le cours, nous donne des opérations à faire et après il corrige."

Celui qui corrige c'est Samir. Si les autres bénévoles sont des retraités, lui a 35 ans. Il travaille de nuit à l'hôpital psychiatrique d'Auxerre. Papa de deux jeunes enfants, il vient donner un peu de son temps chaque lundi. "Quand j'avais leur âge j'avais des difficultés à l'école. J'aurais bien aimé avoir de l'aide. c'est pour ça que je suis là. Et puis ça me permet aussi de m'intégrer à la vie de la commune."

Une fois l'aide aux devoirs terminée, les enfants sont doublement contents de rentrer à la maison. "On n'a plus rien à faire pour l'école" explique Hélène, neuf ans. "Je peux prendre ma douche tranquillement et écouter de la musique avec mon frère. "On peut jouer à la console vidéo" ajoutent Brandon et Lionel. Les parents aussi apprécient, comme Olivia, la maman d'Hélène. "Quand Hélène rentre, évidemment elle est calme, ça change énormément. Elle nous explique les devoirs qu'elle a fait. Nous on vérifie, mais rapidement. On fait confiance aux bénévoles."



OPERATION TRANQUILLITE SENIORS

Pour diversifier nos activités, nous avons prévu le jeudi 18 mai à 14 h 30 à la Salle Polyvalente une réunion intitulée « **OPERATION TRANQUILLITE SENIORS** ». Elle sera animée par le capitaine de réserve Gérard Nimsgern. Cette intervention d'environ 2 heures est axée sur la prévention des cambriolages et toute autre malversation dont on peut être victime.

Nous avons pensé que cela pouvait intéresser les habitants de Deux Rivières. Nous comptons donc sur vous pour venir partager ces informations et en débattre avec l'officier.

D'ici là portez-vous bien.

*La Présidente
Marie Theurel*

L'AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS

L'Amicale des Sapeurs-Pompiers organise son traditionnel vide-greniers le 1er mai pour ne pas changer ! Penser à vous inscrire avec les bulletins disponibles chez vos commerçants. À bientôt

Le Président

CRAVANT PATRIMOINE

En juillet 2016, à l'initiative de son président Jean-Pierre Franck, Cravant-Patrimoine décidait de l'acquisition de plantes au « Conservatoire des Plantes à Parfum, Médicinales et Aromatiques » de Milly-La-Forêt. Une dizaine de jolis bacs en bois, gracieusement offerts par l'entreprise Mobil-Wood, furent construits pour les recevoir. Disposées dans Cravant et Cheully et arrosées par la bonne volonté des riverains, nos plantes prospérèrent tout l'été et l'automne sous l'œil attentif et heureux des passants. Elles furent remisées en début d'hiver, après une taille sévère ayant permis une généreuse distribution de feuilles, tiges et autres rameaux aromatiques pour la cuisine ou la confection de tisanes. Aujourd'hui sorties de leur sommeil, et après remplacement des deux ou trois qui n'avaient repris, ces plantes vont à nouveau attirer nos regards et ceux des enfants de l'école.

Encouragée par le succès de son initiative, Cravant-Patrimoine, sans abandonner les monuments, a décidé de poursuivre la sensibilisation à la Nature. Il n'échappera à personne qu'un riche patrimoine bâti risque de ne pas retenir l'attention s'il n'est pas mis en valeur par une nature riche et diversifiée qui lui sert d'écrin de verdure. Loin de s'opposer, l'un comme l'autre sont chargés d'Histoire : notre patrimoine naturel a lui aussi été construit par la main des hommes depuis plus d'une dizaine de siècles, et ne cesse d'évoluer. C'est ainsi que notre village peut s'enorgueillir de sa forêt communale, de ses prairies humides, de ses vignes, de ses pelouses calcaires, des berges de ses cours d'eau (basse Cure, Yonne et même canal).

Cravant-Patrimoine souhaiterait faire découvrir la diversité de ces richesses naturelles par des ballades et des causeries. Voici nos deux premières propositions :

- une première ballade-causerie sur le site Natura 2000 qui reconnaît la valeur de nos pelouses calcaires, sur la route de Vincelottes. Ce sera l'occasion de revenir sur l'histoire de ces anciennes terres à vigne, sur les causes de leur abandon, sur l'origine des meurgers, etc...
- une seconde ballade-causerie dans notre forêt communale sur la route du Vaux-Germain. Elle permettra de comprendre qu'une forêt, loin d'être un espace sauvage, est un lieu domestiqué aux ressources très diversifiées.

Nous espérons que ces propositions recevront votre approbation. Nous ne doutons pas que vous serez nombreux à apporter vos témoignages et vos connaissances à ces petits événements pédestres qui confortent notre attachement à ces biens communs patrimoniaux.

Pelouses calcaires de Natura 2000 : ballade le 15 avril.

Forêt communale : ballade les 13 ou 20 mai.

AVIATROGLO

AVIATROGLO a tenu son AG le 12 mars 2017 à l'ESCALIER. Didier Lauret, président de l'association, a rappelé le bilan de l'année passée : participation à des manifestations dont la journée du patrimoine et un café mémoire ; un site internet aviatroglo.fr toujours aussi fréquenté ; la poursuite de la collecte précieuse d'informations par Pierre-Laurent pour l'écriture du livre « Mémoire d'hommes – Histoire d'objets » ...



Et les projets pour les mois à venir ne manquent pas : Carrefour de l'Air au musée de l'Air du Bourget les samedi 1er et dimanche 2 avril, journées du patrimoine les samedi 16 et dimanche 17 septembre, exposition « Les Phares aéronautiques de l'Yonne » à l'automne.

Toutefois, et même si tous ces projets représentent de belles opportunités pour promouvoir l'association, un nouveau challenge se présente pour AVIATROGLO : le projet « chantier Fw190/NC900 ». Son objectif est de présenter au public, fin 2018, un fuselage de Fw190 dans sa version française, avec une fonction didactique pour comprendre son fonctionnement. Ce chantier (estimé à 2 ans) poursuivra le remarquable travail de construction entrepris par un de

ses membres en 2009, à partir de pièces d'origine et sera réalisé au sein d'une association amie qui met à disposition son atelier de construction d'aéronefs.

Pour y parvenir, AVIATROGLO va devoir trouver le financement nécessaire à l'acquisition de la structure existante et des pièces déjà installées, puis celui de la poursuite du chantier. Ce budget est estimé à 25 000 euros. Un financement participatif va être lancé sous quelques semaines et toutes les occasions de récolter des fonds seront saisies (dons ou vente d'articles, de livres, ...). Une présentation de ce projet sera faite lors du vide-grenier de Cravant le 1er mai, dans une partie gracieusement mise à disposition du local de « l'accueil 2 rivières ». Venez nombreux.

CRAVANT EN FETES

Le printemps arrive, les bourgeons sortent et les activités fleurissent avec Cravant en Fête !

La soirée **Tartiflette** musicale a été un grand succès le 11 février. Elle a accueilli plus de 80 personnes qui se sont régalingées de la version Savoyarde de ce plat d'hiver (Lardons et reblochon) mais aussi d'une variation Irlandaise à base de saumon et Comté. L'animation a été confiée au groupe The Guests qui a fait vibrer la salle polyvalente avec ses reprises de standards du folk et du rock. L'association tient à remercier ses bénévoles qui ont travaillé d'arrache-pied pour préparer et servir l'ensemble des parts de tartiflette. Les renforts de bénévoles travaillant dans le secteur de la restauration (Patrick, Mika et Valentin) fut un véritable atout pour la préparation comme le service.

Le **loto** du 26 mars a permis à 85 personnes de se retrouver autour de leur passion ludique. 10 parties (dont une pour les enfants) récompensées par des lots très variés étaient proposées aux joueurs et joueuses des alentours de Cravant. Saluons la performance de Mika qui a remporté un bon d'achat de 300 € au magasin Cora. Entre les parties, les participants ont pu profiter des gâteaux et des boissons à la buvette.



La chasse aux œufs : elle est reconduite cette année. Elle aura lieu le dimanche 16 avril à 11 heures au parcours de santé (à côté des Chalets du Rû du Pré). Cette manifestation destinée aux enfants du village est gratuite.

Le salon des artistes aura lieu les 8 et 9 avril

Les artistes locaux ou régionaux (peintres, céramistes, écrivains, auteurs de bandes dessinées, sculpteurs, etc. ..) se retrouveront pour deux jours dans la Salle Polyvalente pour vous présenter leurs travaux et leurs talents variés. Ce sera l'occasion pour vous de rencontrer des artistes passionnés et d'acquérir éventuellement une oeuvre. L'invité d'honneur sera Yves Varanguin, bien connu à Cravant pour son talent de sculpteur et qui anime aussi l'atelier Poterie à l'ESCALIER. Le vernissage aura lieu le samedi à 18 heures.

Fête patronale de Cravant

La fête du village se prépare. Elle aura lieu comme à son habitude le 1er week-end de juillet c'est à dire le samedi 1er et dimanche 2 juillet.

L'objectif est toujours de proposer deux jours d'animation aux habitants.

Le thème retenu cette année est « LA FEERIE ».



Un florilège d'animations et de spectacles vous seront proposés comme à l'accoutumée :

- Spectacles des Elfes Féés, de la Cagouille, du Farfadet et la Graine mais aussi d'élèves du collège de Vermenton.
- Déambulations de mascottes géantes et présence d'un caricaturiste.
- Maquillage et fabrication de baguettes magiques et bâtons de sorcier.
- Chasse au trésor magique.
- Concours de déguisement.
- Manège, pêche aux canards, arbre à voeux.
- Feu d'artifice.
- Restauration assurée par les commerçants du village.

Alors préparez vos déguisements et surtout réservez bien votre week-end. Les bonnes volontés qui souhaitent se joindre pour préparer ce week-end féérique sont les bienvenues (contact : 06 89 95 52 32).

DU COTE DU FSE ...

Vous pouvez suivre les actualités du FSE Cravant sur sa page Facebook désormais.

SPORTS ET LOISIRS

Chez les pongistes, l'équipe se prépare doucement à changer de catégorie en fin de saison et à atteindre le niveau supérieur ! Bravo !



La randonnée pédestre groupée : Les rendez-vous de Valérie, un dimanche matin par mois, à 9h, permettent à chacun de redécouvrir les innombrables sentiers de randonnée qui font partie du charme local.

Une rando groupée où chacun peut aller à son rythme pour une boucle qui varie entre 11 et 14 km.

Les habitués sont prévenus et se retrouvent à chaque fois avec grand plaisir.

A LA BIBLIOTHEQUE

Les ateliers artistiques pour les enfants (Gratuits, sur inscription, dans la limite des places disponibles) :

En février, Six lycéens suivant les cours de Stéphan Hitier au lycée A. Schweitzer de Champs sur Yonne ont animé deux ateliers sur le **vitrail repositionnable** ou « windows colors ». Entre douze et quinze enfants du territoire ont participé à ces animations artistiques. Des enfants en vacances chez leurs grands-parents aux habitués de ces ateliers du mercredi, chacun s'est découvert une passion pour l'art du vitrail. Minutie, concentration et création étaient leurs muses pour ces deux séances intensives. Le **1^{er} février**, les enfants ont « rempli » les fonds créés par les lycéens, ou cernes, qui avaient eu le temps de sécher. Ils ont choisi leurs couleurs et se sont appliqués et ont préparé à leur tour un contour pour la séance de la semaine suivante, le **mercredi 8 février** : colombes, esprit celtique, labyrinthe... Leur créativité a été sans limites et a donné lieu à de magnifiques œuvres, qui sont restées exposées un certain temps à la bibliothèque. Certains mêmes nous ont laissé leur seconde création pour décorer les vitres de la bibliothèque.



En mars, le **mercredi 15**, c'est Solenne, des Filous Futés, qui a animé un atelier « *upcycling* » avec neuf enfants. Elle a utilisé des livres destinés à partir au pilon pour créer **des tableaux d'aquarelles**. Elle avait préparé des cadres en carton épais pour que chaque enfant puisse repartir avec sa création et l'encadrer chez lui. Nos artistes en herbes ont commencé par découper et coller des feuilles de vieux livres sur une grande feuille de papier blanche. Ensuite chacun a dessiné librement sur cette nouvelle toile puis l'a mise en couleur en utilisant de l'aquarelle. Les œuvres ont fini de sécher sur place et pendant ce temps, chacun a pu décorer son cadre avec du papier de soie doré. Une belle idée pour recycler nos vieux livres, mais également un beau moment de création qui a ravi chaque participant. Solenne animera à nouveau un atelier créatif le **mercredi 17 mai** à 14h30 à la bibliothèque.



Stéphane Montchaud animera un atelier scientifique pour les enfants le **mercredi 12 avril** à 14h30 à la bibliothèque. Au programme, réalisation d'un **petit tellurium** avec des feuilles cartonnées, en deux dimensions. C'est un outil qui permet de montrer le mouvement de la Lune autour de la Terre et de la Terre autour du Soleil (12 places disponibles). **L'heure du conte** est de retour à la bibliothèque grâce à l'implication de **Guy Lasterras**, acteur amateur bien connu des scènes théâtrales icaunaises. Il a repris avec passion la place d'Emilie et il animera désormais notre heure du conte mensuelle. Pour rappel, chaque enfant est le bienvenu pendant ce moment privilégié autour d'histoires extraordinaires et merveilleuses. *L'entrée est libre et donc accessible à tous.* Rendez-vous un samedi par mois entre 11h et 12h à la bibliothèque. Le dernier rendez-vous a eu lieu **samedi 25 mars**.



Pour les amateurs de **Manga**, la journée de clôture du Prix Sa'Yonne Ara aura lieu à **Sens** le **samedi 8 avril, de 10h à 19h, à la salle des Fêtes**. L'entrée y est gratuite ! Le 7 avril, les scolaires auront la chance de rencontrer Thomas Bouveret, le dessinateur de la dernière saison des *Mystérieuses Cités d'Or*. Des démonstrations de Kung Fu auront lieu, initiation à la réalité virtuelle, bornes d'arcane, réalisation d'une fresque, initiation aux arts martiaux (aikido, judo, karaté, tai chi chuan...), ateliers origami, calligraphie, Kokeshi..., réalisation de bentô en cuisine, découverte du shiatsu, du raku et de l'ikebana... Et en fin de journée, un concert de Fanel vous attend à 18h. Une journée d'immersion dans la culture asiatique vous est proposée, que vous ayez ou non participé au concours de manga. *Programme complet disponible à la bibliothèque ou sur le site de la ville de Sens.*

La bibliothèque accueille régulièrement les enfants du centre de loisirs des Filous futés, petits ou grands pour un moment autour du livre et de la lecture pendant le temps des **Nouvelles Activités Périscolaires (NAP)**. Cela permet également aux enfants de venir dans un contexte différent de l'école et d'emprunter des histoires qu'ils ont envie de revivre ou de redécouvrir. Un petit temps précieux et calme où chacun peut se poser avec un album et rêver à de nouvelles aventures. Lors de leur dernier passage, c'est « **L'Anniversaire de Trotro** » de Bénédicte Guettier qui a été élu meilleur album de la séance...



Moment de rencontre spatiale avec la classe de CM de Solange Silvan car nous avons eu la chance d'assister à la **conférence interactive de Thomas Pesquet en direct de la Station Spatiale Internationale**, le lundi 20 mars à 14h. A l'étage de la bibliothèque nous avons pu visionner sa conférence, initiée en partie par l'UNICEF pour la journée mondiale de l'eau. 10 000 écoles en France et dans le monde étaient connectées pour participer à cette allocution unique pendant laquelle Thomas Pesquet nous a rappelé combien l'eau était précieuse mais aussi quelles étaient ses missions actuellement dans l'espace, son quotidien, et ses projets. Plus de 15000 questions ont été envoyées, et seules quelques-unes ont été posées à l'astronaute, notamment si l'eau de ses urines était bonne à boire, ou comment dort-il dans la station... Un moment magique qui nous a permis de comprendre l'enjeu des ressources en eau potable mais aussi la prouesse technique que représentait une telle opération. Une réussite !

Enfin la Bibliothèque Départementale de l'Yonne (BDY) développe des ressources numériques pour les adhérents des bibliothèques icaunaises. Si vous le souhaitez, en tant qu'adhérent au FSE de Cravant vous pouvez bénéficier de ces offres à savoir un code d'accès au site **ID Touch**, site de musique indépendante en ligne et le **Kiosk**, site de presse numérique, qui propose de nombreux titres de revues.



La ludothèque

Les après-midi et soirées jeux chez Tonio, bar-brasserie O'Jouvence fonctionnent toujours bien ! Prochains rendez-vous : **Samedi 8 avril** de 14h à 18h, en mai rendez-vous à la fête du jeu, pour les scolaires uniquement le vendredi 19 mai et pour tous, le **samedi 20 mai de**

14h à minuit à la salle polyvalente. Et le **samedi 10 juin** dernière soirée jeux, repas à partir de 19h et jeux à partir de 20h30. Une représentante de la société de jeu en bois « **Arthur et Marie** » sera présente à la ludothèque le **mercredi 12 avril** pour faire une démonstration de ses produits à la ludothèque entre 17h et 18h. A noter aussi : les horaires de la ludothèque changent faute de bénévoles pour en assurer l'ouverture, vous serez accueillis désormais **les mercredis entre 17h et 18h** uniquement et les **samedis de 10h à 12h** (sauf les matins de l'heure de conte).

Le club d'échecs

Ça bouge au niveau départemental ! Notre champion **Lucas Brison** est sélectionné pour les championnats de France jeunes à Belfort, du 16 au 23 avril prochain, en catégorie cadet. En 2016, il avait terminé 36^e sur 115 à Gonfreville l'Orcher. Jolie réussite pour ce jeune compétiteur bien impliqué dans la promotion et la diffusion de sa passion, notamment au niveau du département. Le 9 avril prochain, il organise le 3^e trophée Ludwig à Saint Georges Sur Baulche. Bref, le club d'échecs Cravant-Avallon peut s'enorgueillir de posséder un tel atout dans son équipe. Chez les adultes, l'équipe est toujours en Nationale IV.



Tarot

Une section **Tarot** a vu le jour cette année au sein du FSE. Les amateurs se réunissent tous les lundis soirs à 20h à la ludothèque, au 1^{er} étage de la bibliothèque. Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter Lydie au 03 86 42 55 82.

L'ESCALIER



Les ateliers **cuisine** sont toujours couronnés de succès. Régulièrement, des habituées viennent assister aux cours de cuisine depuis Cravant, Auxerre, Trucy, Irancy... La **cuisine médiévale**, en janvier, a enthousiasmé les participants avec la réalisation de rissoles (petits chaussons) garnies au poulet, au fromage etc. Les apprentis chefs ont réalisé un taillis : un gâteau aux fruits secs, pommes et épices et surtout, ils ont dégusté du *moretum*, du vin de mûres ! Le samedi 11 février, c'est Fatima, des **Douceurs et Saveurs Orientales** qui a animé l'atelier pâtisserie et qui a dévoilé SA recette de gâteau semoule et noix de coco. Un vrai succès.

Puis en mars, c'est la cuisine réunionnaise qui est à l'honneur avec le fameux **rougail saucisse**. Une nouvelle spécialité bien attendue par les participants. Ils ont également pu déguster d'autres spécialités des Iles, comme le punch ou le gâteau à la patate douce... A venir : samedi 1^{er} avril, **atelier Chocolat** concocté par Cédric avec réalisation de pâte à tartiner maison, de crème au chocolat et de carré cacahuètes aux deux chocolats. En mai, c'est l'excellente cuisine asiatique qui sera au menu le samedi 13. Enfin en juin, un repas sera concocté et dégusté par et avec les participants pour clore la saison 2016 - 2017.

Un **cycle sculpture** avec l'artiste Yves Varanguin s'est déroulé à l'ESCALIER depuis novembre dernier. Vu le succès des trois séances qui ont eu lieu, une nouvelle séance a été organisée le **samedi 25 mars** à l'ESCALIER entre 10h et 12h. A suivre...

Atelier œnologie avec Le Domaine Borgnat d'Escolives Sainte Camille. Un atelier fortement apprécié ! C'est Benjamin Borgnat qui est venu apporter son dynamisme et son savoir-faire à cette séance et cela a très bien fonctionné. Plusieurs amateurs s'étaient réunis le 13 janvier dernier pour une rencontre sympathique et instructive avec le vigneron. Tout le monde est rentré ravi de ce moment de détente, d'échanges et de convivialité.

L'atelier aromathérapie autour de des huiles essentielles dans la vie quotidienne a connu un franc succès. Les participants ont découvert les bienfaits de l'aromathérapie au jour le jour et l'utilité des huiles : soin de beauté, pour lutter contre le stress, pour le ménage etc. Neuf stagiaires venues de Cravant et des alentours se sont déplacés pour apprendre les astuces de santé de Valérie Lowenbruck, aromathérapeute et praticienne de santé. Elle reviendra animer un atelier le 10 juin autour de **la trousse d'été**.



LES NOUVEAUTES DE LA BIBLIOTHEQUE

Coups de cœurs parmi les nouveautés de la bibliothèque !

SAGA L'amie prodigieuse d' Elsa Ferrante, volumes 1, 2 et 3

Voici une saga romanesque addictive, une fiction intime et politique d'une intelligence et d'une sensibilité époustouflantes.

L'écrivain raconte le destin parallèle de deux jeunes filles nées dans un quartier pauvre de Naples, en Italie, à la fin des années 40. En toile de fond : la mafia, la pauvreté et l'éducation au sein d'une société machiste. Avec cette **saga napolitaine**, Elena Ferrante est à l'origine d'un phénomène mondial.



BD

Les légendaires de Patrick Sobral : La pierre de Jovénia (1), Le gardien (2), Frères ennemis (3)

On les surnomme les Légendaires : Ils sont grands, ou plutôt, ils l'étaient, ils sont cinq et ils incarnent les vraies valeurs oubliées, c'est à dire la noblesse, le courage, l'intelligence, la force et la pureté. Lors de leur dernier combat contre les forces maléfiques, les choses se sont mal terminées, et tous les adultes sont redevenus des enfants, y compris nos 5 héros... Aujourd'hui, les Légendaires doivent corriger leur bévue.

L'homme qui tua Lucky Luke de Matthieu Bonhomme

Par une nuit orageuse, Lucky Luke arrive dans la bourgade boueuse de Froggy Town. Comme dans de nombreuses villes de l'Ouest, une poignée d'hommes y poursuit le rêve fou de trouver de l'or. Luke souhaite y faire une halte rapide. Mais il ne peut refuser l'aide qui lui est demandée : retrouver l'or dérobé aux pauvres mineurs du coin la semaine précédente. Une enquête dangereuse pour Lucky Luke confronté à une fratrie impitoyable qui fait sa loi à Froggy Town, les Bone...

Le cas Malaussène, Ils m'ont menti (1) de Daniel Pennac

Enfin, la tribu Malaussène est de retour ! Un affairiste haut en couleurs et fort en gueule a été enlevé. Benjamin Malaussène, qui cornaque tranquillement un écrivain adepte de la vérité vraie, va évidemment se retrouver mêlé à cette affaire, bien malgré lui. Benjamin a vieilli, les enfants ont grandi, le monde a terriblement changé et malgré un humour toujours présent, on sent une légère mélancolie, un désenchantement qui se dégagent de ces pages. Un excellent remède à la mélancolie.



Nos adorables belles filles d'A. Valognes
Mélangez un père de famille despotique, une mère de famille en pleine rébellion, leurs 3 fils et surtout leurs 3 belles filles délicieusement insupportables: Stéphanie, la maman poule angoissée, Laura la végétarienne et Jeanne la nouvelle venue ... Mixez le tout et vous obtiendrez une comédie hilarante à savourer!

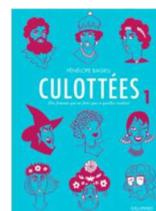


Rose (1/3) de Alibert, Lapierre et Vernay
Rose, capable de quitter son corps afin d'observer sans être vue, doit faire face au meurtre de son père ainsi qu'à des fantômes. Un premier tome captivant, réunissant beaucoup de thèmes...

U4 contagion de Grevet, Hinckel, Trébor et Villemillot

Pour prolonger le plaisir à frissons, et aussi parce qu'ils ont aimé travailler ensemble, le quatuor d'auteurs à l'origine de la série U4 propose un tome de nouvelles autour de son virus dévastateur. U4, un filovirus méningé, a provoqué une apocalypse totale chez les humains un certain mois de novembre.

Le monde entier a été touché en quelques jours, et seuls ont été épargnés les adolescents ...



Culottées de Pénélope Bagieu

En mettant en lumière ces quinze portraits de femmes extraordinaires, Pénélope Bagieu nous montre que rien ne saurait nous réduire à notre sexe : ces femmes ont bousculé les convenances et les mentalités, et c'est avec un immense plaisir que nous découvrons à travers sa plume leurs vies incroyables. A dévorer !

Coup de projecteur

INFOS CCI YONNE GEOCHANVRE :

Perspectives :

Une ligne de produits textile et haut de gamme envisagée par GEOCHANVRE

En se rapprochant de l'emblématique Colette BECHET, propriétaire du lieu de vie artistique et culturel «Le Donjon de Cravant », Frédéric ROURE, chef d'entreprise pilotant le destin de la société GEOCHANVRE à LEZINNES, développe une collaboration active avec l'ancienne styliste de la haute couture française.

Cette dernière a exercé ses talents de créatrice à la confection de robes et d'ensembles de prêt-à-porter pour nombreuses maisons parisiennes au bénéfice de stars internationales du cinéma telles que Brigitte BARDOT ou Claudia CARDINALE. Elle travaille depuis peu à la conception d'une nouvelle gamme de produits à base de chanvre. Ceux-ci, fabriqués sur le site industriel de LEZINNES, devraient être commercialisés d'ici les prochaines semaines. Qu'il s'agisse de chapeaux, de sacs à main, de tabliers, voire de porte-bouteilles et de cache-bouteilles à destination du monde viticole, cette ligne de produits hors norme, qualifiée de 100 % naturelle et environnementale, apportera un éclectisme supplémentaire à la production actuelle de GEOCHANVRE (paillage à destination des collectivités).

« Ce que propose Colette BECHET représente un réel marché de niche à explorer en direction des personnes amoureuses des arts et des objets insolites, précise Frédéric ROURE. J'aime beaucoup son état d'esprit et ce phénomène de mode créative à la limite du luxe et du haut de gamme. Incontestablement, cette ligne de nouveaux produits représentera une vitrine originale pour la société GEOCHANVRE... ».

Créée à la fin de 2014 sous la tutelle du cimentier LAFARGE puisqu'elle est accueillie sur l'ancien site de production de ce poids lourd de l'économie mondiale, GEOCHANVRE développe aujourd'hui des produits de paillage, des géo-filets, des boxes et sacs dédiés à la collecte des déchets verts ainsi que des sacs pouvant accueillir du sable. Aujourd'hui, GEOCHANVRE emploie neuf collaborateurs sur le site de l'ancienne usine LAFARGE. Dès le mois d'avril, l'entreprise prévoit l'installation d'une machine lui permettant de réduire le grammage, le poids et les prix de ces rouleaux de paillage pouvant aller jusqu'à 120 mètres de longueur. L'investissement est évalué à 200 000 euros. Cet appareillage complètera la précédente ligne de production aménagée en janvier pour un coût de 280 000 euros...

L'objectif de l'ingénieur agronome à la tête de la TPE est de concevoir sa production avec davantage de régularité et une rigueur technique visant à la perfection. Après l'augmentation au capital des actionnaires en décembre, GEOCHANVRE s'engage à mettre tout en œuvre pour produire 50 000 mètres carrés de paillage de 400 à 600 grammes par mois dès le mois de juin.

La société GEOCHANVRE conçoit et commercialise des produits autour d'un produit naturel : le chanvre.

En plein essor, elle entend diversifier ses produits et une collaboration avec Colette Brechet est établie pour y parvenir.

La créativité et l'expérience de cette dernière, appréciées du dirigeant de GEOCHANVRE, ont abouti à la mise en production de chapeaux, sacs à main ..., tous «100% naturels » et qui devraient prochainement être commercialisés.

Ce projet ambitieux a été présenté par la CCI de l'Yonne.

Bonne chance à cette collaboration !

Trucs et astuces du jardin

- **Répulsif pour les fourmis**
Semer sur le passage des fourmis du sel fin, du piment ou du marc de café... Elles n'apprécieront pas du tout.
- **Engrais naturel**
Utiliser le marc de café comme engrais. A distribuer aux pieds de vos plantes, notamment des rosiers.
- **Retarder la germination des pommes de terre**
Parsemer des fleurs de sureau dans les cagettes contenant vos pommes de terre.
- **Lutte contre les limaces**
Placez une ligne de coquilles d'œufs grossièrement écrasées au pied de vos plantes. Les limaces seront découragées par un barrage aussi coupant. Renouveler mensuellement.
- **Pour les ronces envahissantes**
Coupez les tiges au niveau des racines, saupoudrez de sel fin et recouvrez de terre et elles disparaîtront.
- **Désherbage**
Pratiquez la "solarisation" en couvrant la surface à désherber d'une bâche sombre ou de vieux cartons empilés. Épandez, dans vos allées, l'eau de cuisson des pommes de terre. L'amidon bloquera la germination des graines.

Dernières minutes

L'AGENDA

AVRIL				
Jeudi 6	18h	Atelier photo	FSE	E.S.C.A.L.I.E.R.
Samedi 8	14h – 18h	Après-midi jeux pour tous	FSE	Bar O'Jouvence
Sam. 8 et Dim. 9		Salon des Artistes	C. en FETE	Salle Polyvalente
Mercredi 12	14h30 – 16h	Atelier astronomie avec S. Montchaud	FSE	Bibliothèque
Mercredi 12	16h -17h	Démonstration de jeux en bois « Arthur et Marie »	FSE	Ludothèque
Jeudi 20	17 h - 19 h	Vestiaire	C.SOLIDARITE	Salle Polyvalente
Samedi 22	14h – 17h	Atelier aromathérapie : Les huiles essentielles et les enfants	FSE	E.S.C.A.L.I.E.R.
Dimanche 23		Randonnée	FSE	A définir
Dimanche 30		Marche Auxerre Vezelay	CAF	
MAI				
Jeudi 4	14 h - 17 h	Vestiaire	C.SOLIDARITE	Salle Polyvalente
Jeudi 4	18h	Atelier photo	FSE	E.S.C.A.L.I.E.R.
Samedi 13	14h-17h	Atelier cuisine japonaise	FSE	E.S.C.A.L.I.E.R.
Mercredi 17	14h30 – 16h	Atelier artistique pour enfants (Solenne)	FSE	Bibliothèque
Jeudi 18	17 h - 19 h	Vestiaire	C.SOLIDARITE	Salle Polyvalente
Samedi 20	12h – 24h	Fête du jeu	FSE	Salle Polyvalente
Dimanche 21		Randonnée	FSE	A définir
Jeudi 25	14h	9 ^e Tournoi rapide d'Echecs	FSE	Salle Gué d'Arbaut
Samedi 27		Théâtre	FSE	Salle Gué d'Arbaut
JUN				
Jeudi 1 ^{er}	18h	Atelier photo	FSE	E.S.C.A.L.I.E.R.
Jeudi 8	14 h - 17 h	Vestiaire	C.SOLIDARITE	Salle Polyvalente
Samedi 10	14h – 17h	Atelier Aromathérapie : Trousse d'été	FSE	E.S.C.A.L.I.E.R.
Samedi 10		Théâtre	FSE	Salle Gué d'Arbaut
Jeudi 15	17 h - 19 h	Vestiaire	C.SOLIDARITE	Salle Polyvalente
Samedi 17	A définir	Cuisine : Repas de fin de saison	FSE	E.S.C.A.L.I.E.R.
Dimanche 25		Randonnée	FSE	A définir
Vendredi 30	16h45	Kermesse des écoles		Groupe scolaire

Bientôt un concert à Cravant ...

A noter dans vos agendas : Concert à l'Eglise St Pierre -St Paul de Cravant le 10 août prochain.

En collaboration avec la Cité de la Voix à Vézelay, Cravant aura le plaisir d'accueillir le trio vocal féminin IRINI, avec son programme autour de la Vierge dans le bassin méditerranéen (chants anciens de Grèce, Chypre, Italie...), le jeudi 10 août. Ce concert sera gratuit et ouvert à tous publics. Le programme vous sera communiqué prochainement, mais vous pouvez déjà écouter des extraits des concerts de ce groupe sur leur site : www.ensembleirini.com/extraits-musicaux

Appel à témoignages - recherche d'objets

AVIATROGLO vous remercie par avance de bien vouloir vous mettre en contact avec eux si toutefois vous aviez des informations, récits, objets ayant un rapport avec la période pendant laquelle était exploité le site de production aéronautique des carrières de Palotte.

Ceci permet d'enrichir les connaissances et de conserver le patrimoine local.

Contact : Pierre-Laurent au 06 79 59 18 60 ou sur son adresse courriel : plcha89@yahoo.fr

Inscriptions en maternelle pour la rentrée 2017

Inscription des élèves à l'école :

Permanences :

Jeudi 6 Avril : 17h à 19h

Vendredi 7 Avril : 15h30 à 17h

En cas d'empêchement téléphoner au **03.86.42.23.83**

Sont concernés : les enfants nés en 2012, 2013, 2014 n'ayant jamais fréquenté l'école ou scolarisé dans une autre école (dans ce cas, fournir un certificat de radiation de l'école précédente).

Pièces à fournir pour l'admission à l'école :

1. Carnet de vaccinations.
2. Livret de famille.
3. Pièces justificatives en cas de divorce, séparation.
4. Photos (x2) (Pas forcément des photos d'identité).
5. Justificatif de domicile (original de moins de 3 mois)